Voyage présidentiel au Qatar, le récit de Leslie Widmann, chef d'entreprise de Charente-Maritime invitée par Nicole Bricq

vendredi 5 juillet 2013, par lpe

C'est lors de la visite en Deux-Sèvres de Nicole Bricq, Ministre du commerce extérieur que Leslie Widmann, Directrice d'Odyssée Développement (La Rochelle) a été conviée au voyage présidentiel au Qatar de fin juin. Leslie Widmann est experte maritime et par ailleurs Conseiller du commerce extérieur.

Elle a accepté de nous faire partager cette expérience.

Le 21 juin dernier, une quarantaine de chefs d'entreprise ont donc embarqué à Roissy pour trois jours au Qatar avec un programme chargé en prévision : réunion de cadrage économique avec l'Ambassade de France, dîner officiel, rencontre avec le Ministre des Transports Frédéric Cuvillier, Forum économique Franco-Qatarien...

"*J'ai beaucoup apprécié le mélange PME/entreprises du CAC40 ; une façon de montrer à l'étranger que l'offre française est diversifiée*" note Leslie qui s'est donc retrouvée dans ce voyage avec Yves-Thibault de Silguy, vice-président de Vinci ; Christophe de Margerie, PDG de Total ; Jean-bernard Levy, PDG de Thales ou encore Guillaume Pepy, PDG de la SNCF.
"*Nous avons été très bien accueillis ; pour l'anecdote, un petit gâteau avec le drapeau français nous attendait dans nos chambres ; une charmante attention ! Les échanges que nous avons eus avec le président des CCEF, Monsieur Dumond ont été très riches et l'idée a été soumise de travailler en cluster avec les groupes historiquement implantés au Qatar comme Bouygues (depuis plus de 30 ans) ou encore Total (depuis 75 ans). Les PME n'ont pas accès aux informations dont peuvent disposer les grands groupes et cette synergie pourrait nous être très profitable.*

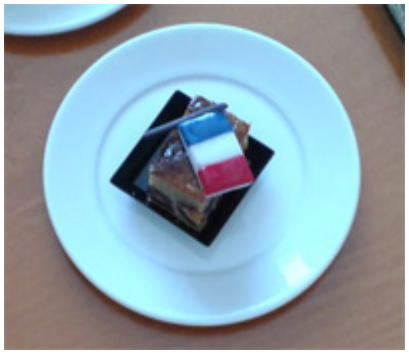

La France est considérée au Qatar où elle est très présente dans l'architecture ou les arts. Il faut d'ailleurs savoir que les entreprises qui décrochent de gros contrats là bas, doivent en parallèle participer aux initiatives culturelles ou sociales du pays. Pourtant, le principal fournisseur du Qatar c'est les Etats-Unis ; l'Union européenne ne représentant que 11% des échanges (la France est le 4e pays de l'UE dans ce domaine.)
J'ai trouvé le discours de François Hollande équilibré vis à vis de ce partenaire ; il n'a pas demandé de traitement privilégié pour les entreprises françaises et ne s'est pas non plus positionné en donneur de leçons comme on l'a vu trop souvent avec d'autres interlocuteurs par le passé ; il a juste encouragé les entreprises françaises à être les meilleures.

Pour travailler au Qatar, il faut être anglophone et pragmatique. Le pays compte 2 millions d'habitants dont 15% seulement de Qataris sur un territoire grand comme la Corse. Son PIB est le plus élevé au monde, mais le Qatar prépare l'avenir et s'attend à un doublement de sa population d'ici à 20 ans.
Les entreprises présentes pour ce voyage étaient nombreuses dans le secteur des équipements en vue de se positionner notamment sur les marchés liés au Mondial de football de 2022 (Decaux, Alstom, Itron, Groupe Frères Blanc, GL Events...)

L'autre enjeu de ce pays : la notion d'auto-suffisance alimentaire, car le Qatar ne produit qu'un peu de viande (moutons et chameaux) et n'a que 2 jours d'eau potable en réserve (Désalinisation de l'eau de mer). Il commence à cultiver un peu de légumes et le produit de la pêche est diversifié (poissons bleus, dorades, thons, soles) ; sachant que leur poisson préféré est le Hamour (Mérou) ; mais l'essentiel est importé.
Conscients des bouleversements géopolitiques potentiels, les Qataris préparent aussi l'après-pétrole (d'ici 50 ans), et l'après-gaz (150 ans de réserves). Ces préoccupations sont bien loin de celles que nous connaissons en Europe où les orientations à long voire très long terme sont absentes. La démarche intellectuelle est différente de la nôtre et donc très enrichissante.

Le Qatar est très soucieux de son image à l'international ; il a, par exemple, signé très tôt la charte FAO pour une pêche durable, mais il doit maintenant s'engager concrètement dans les processus de gestion environnementale de la pêche." Il faut dire que la société de Leslie Widmann : Odyssée Développement, a réalisé pour le Qatar en 2012 un travail d'audit de ses 4 ports de pêche ; des travaux qui ont intéressé l'Ambassadeur de France.

Lors des rencontres officielles, la délégation française a pu côtoyer l'Emir Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani et son fils Tamim (33 ans) qui, chacun le savait, devait reprendre le flambeau de l'Emirat quelques jours plus tard. La création d'un fonds d'aide franco-qatari doté de 300 millions d'euros et destiné à soutenir l'investissement de PME françaises au Qatar a été annoncée lors de ces rencontres.

Leslie nous a toutefois confié deux regrets lors de ce voyage officiel : l'absence d'échanges entre le Président François Hollande et les chefs d'entreprises de la délégation et le désintérêt total des journalistes français, venus pourtant en grand nombre, pour les PME présentes.

A noter qu'une réunion du CCEF avec le Medef international le 18 juillet prochain sur Ile de Ré.
Ce déplacement a d'ailleurs été l'occasion pour Leslie de découvrir l'action du Medef international ; une action qu'elle juge très efficace mais pourtant peu visible des entreprises françaises.

A propos du Qatar :
Le Qatar est, depuis 2010, le pays le plus riche en termes de PIB par habitant grâce à ses réserves de gaz et de pétrole. Un pays qui mène une stratégie d'investissements forte pour préparer l'après pétrole : 10% de ses investissements, soit 15 milliards de dollars ont été réalisés en France ces dernières années dans l'immobilier ou des enseignes prestigieuses : le PSG, mais aussi Total (4%), Vivendi (3%), Vinci (5,5%), Veolia Environnement (5%), EADS (6%), Lagardère (12,8%), LVMH (1%), le Printemps. Côté immobilier, on peut noter le siège du Figaro, de nombreux immeubles sur l'avenue des Champs Elysées dont les locaux de Virgin, le Martinez à Cannes, le Carlton, l'Hôtel du Louvre à Paris… Il faut dire que le Qatar bénéficie depuis 2008 d'un statut fiscal avantageux qui exonère d'impôt les plus-values immobilières et les gains en capital réalisés sur le sol français ; une convention identique à celle du Koweit.

Télécharger la fiche pays éditée par Ubifrance : cliquez ici